Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 076-200059061-20260601-2026ARR43CAVELI-AI

COMMUNE DE ARELAUNE-EN-SEINE
(Seine Maritime)

Arrêté N°43/2026
De délégation de fonction et de signature à un Adjoint
Monsieur Didier CAVELIER

Nous, Frédéric DELAITRE, Maire de la commune de ARELAUNE-EN-SEINE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18 et L 2122-28 autorisant le Maire à déléguer une partie de ses fonctions,

Vu le procès- verbal d'installation du Conseil Municipal, et d'élection du Maire et des adjoints en date du 21 mars 2026,

Vu la délibération 2026/09 du 8 avril 2026 fixant les délégations des cinq adjoints,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation de fonctions à Monsieur Didier CAVELIER, 4ème adjoint en charge du pôle solidarités,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Délégation de fonctions est donnée à Monsieur Didier CAVELIER, 4ème adjoint en ce qui concerne les questions relatives au pôle solidarités.

ARTICLE 2 : Monsieur Didier CAVELIER exercera les fonctions suivantes :

- Missions principales : Sous l'autorité du Maire, Président du CCAS, l'adjoint aux solidarités est en charge des retours du suivi des activités du CCAS et notamment de celles au sein de la résidence autonomie.
 Il relaie les attentes des résidents et assure la remontée des expressions de besoin de la résidence autonomie.
 Il s'assure de la parfaite information de la secrétaire dédiée au CCAS de son action.

- Missions particulières : Etablir un plan pluriannuel des opérations d'entretien de la résidence autonomie avec estimatif financier.

ARTICLE 3 : Cette délégation prend effet dès le 21 mars 2026, date de l'élection des adjoints.

ARTICLE 4 : En application de la délibération n°2026/10 en date du 8 avril 2026, Monsieur Didier CAVELIER perçoit une indemnité de fonction liée à l'exercice effectif de sa délégation.

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet.

A ARELAUNE-EN-SEINE
Le 1er Juin 2026

Le Maire
Frédéric DELAITRE

MAIRIE DE ARELAUNE-EN-SEINE 76940